



Plan d'études cadre

Cours interentreprises à partir de 2023

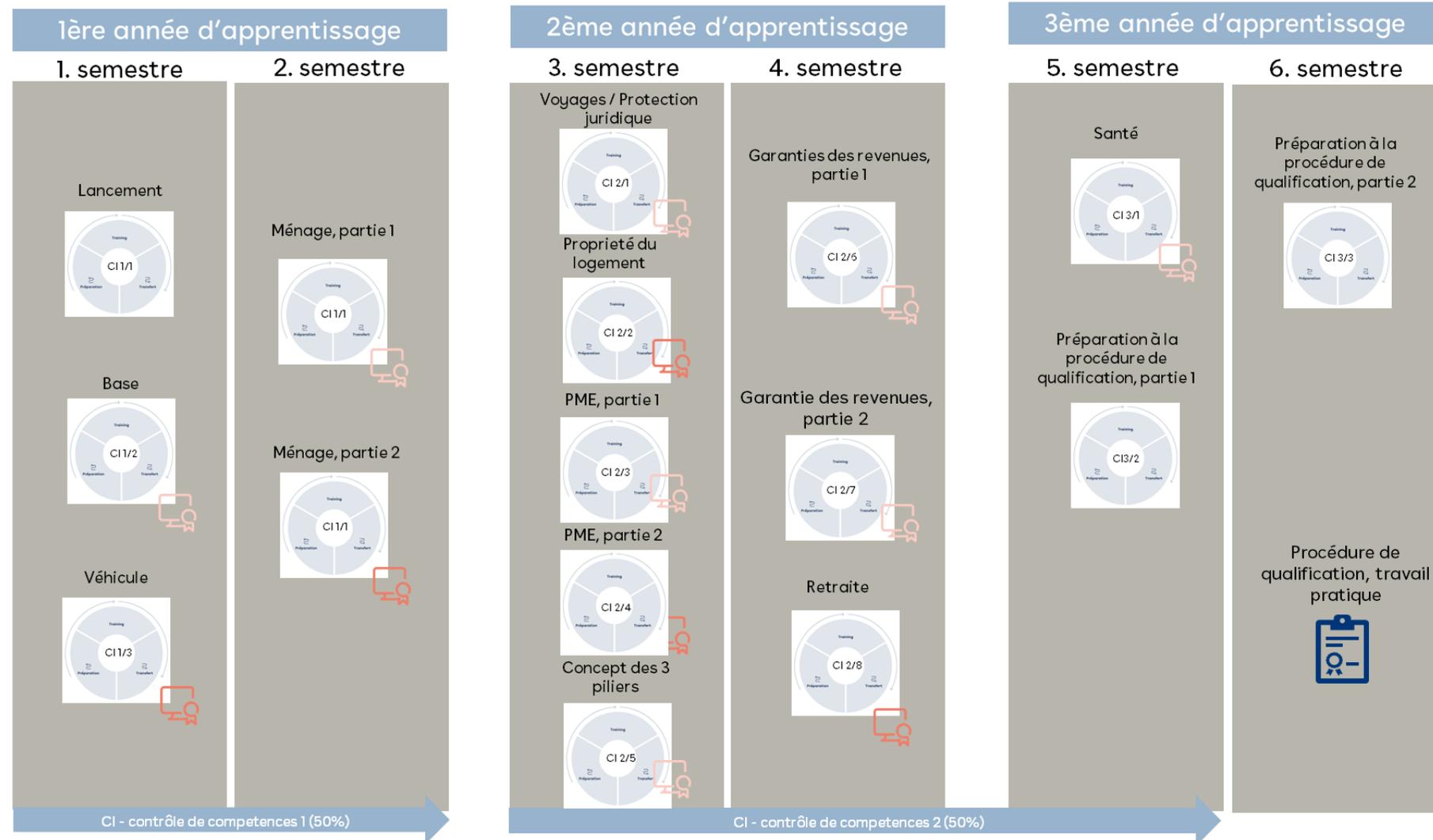
Employé(e) de commerce CFC, branche de formation et d'examens Assurance privée

Auteur	AFA
Version	1.0
Date	Juillet 2023
Important	Le développement de l'environnement d'apprentissage numérique myAFA prévu pour la mise en œuvre des cours interentreprises et des contrôles de compétences CI ainsi que la mise en place du contenu des Circles CI sont en plein essor et se poursuivront même après le début de la nouvelle formation commerciale de base en août 2023. En fonction de l'évolution et des (premières) expériences de mise en œuvre, le présent plan d'études cadre sera actualisé ou adapté. Nous vous remercions de votre compréhension !

Contenu

1	Parcours d'apprentissage	3
2	Aperçu d'un Circle	5
3	Plan des contenus (1 ^{ère} année d'apprentissage)	6
4	Plan des contenus (2 ^{ème} et 3 ^{ème} année d'apprentissage)	10

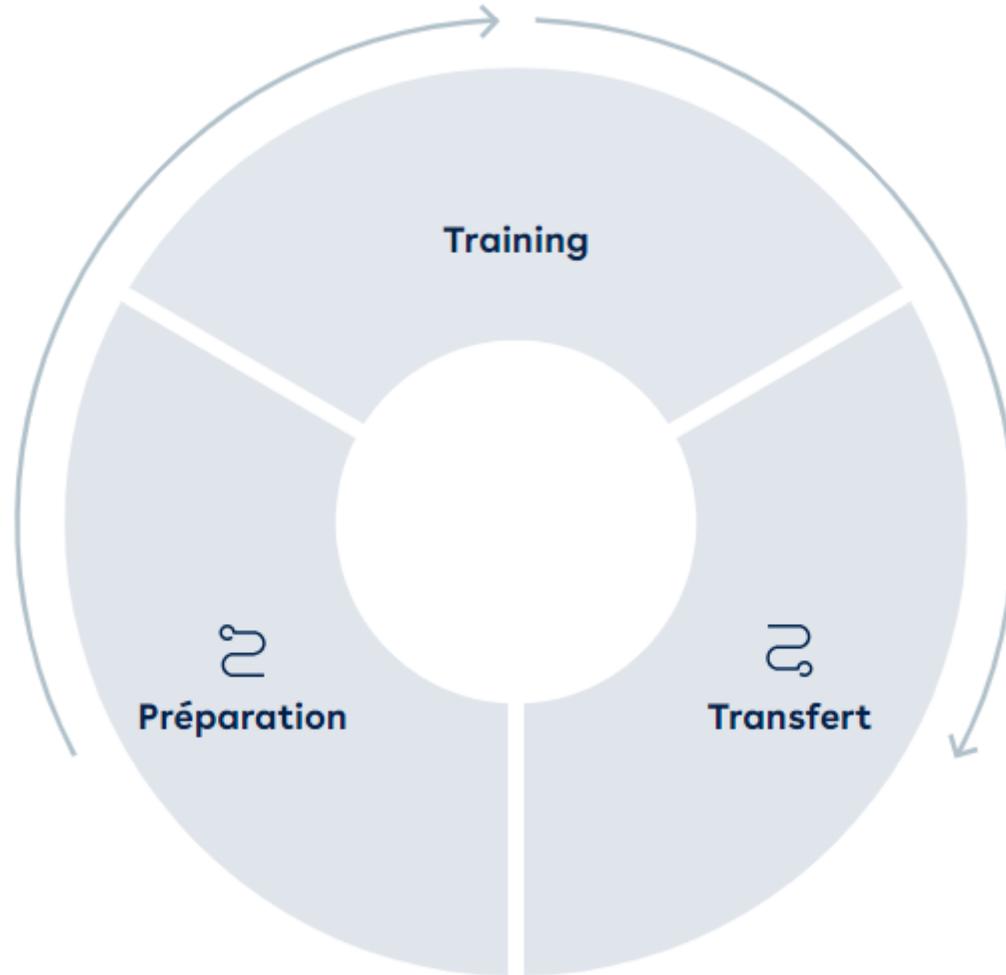
1 Parcours d'apprentissage



CC-CI - élément

-  Questions de connaissance et de compréhension
-  Étude de cas dirigée

2 Aperçu d'un Circle



3 Plan des contenus (1^{ère} année d'apprentissage)

Circle Lancement (1/1)

Compétences opérationnelles / objectifs évaluateurs	Catalogue des thèmes
<p>CO c3: Documenter, coordonner et mettre en œuvre des processus en entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> - c3.pv.ci6 : Ils citent les principes les plus courants en matière de conception des produits et des services dans le domaine de l'assurance. (C1) <p>CO d2: Mener des entretiens d'information et de conseil avec des clients et des fournisseurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - d2.pv.ci1 : Ils décrivent dans le détail les principales bases légales dans le domaine de l'assurance. (C2) 	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction à l'apprentissage Employé(e) de commerce CFC, Branche de formation et d'examens Assurance privée - Instruments de mise en œuvre (formation en entreprise, cours interentreprises, concept des CI) - Introduction aux environnements d'apprentissage numérique (entreprise, CI) - Idée, principe de base et fonctionnement d'une assurance - Classification des assurances - Groupes d'intérêts d'une assurance

Circle Base (1/2)

Compétences opérationnelles / objectifs évaluateurs	Catalogue des thèmes
<p>CO c3: Documenter, coordonner et mettre en œuvre des processus en entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> - c3.pv.ci2 : Ils expliquent les fondements légaux applicables dans leur branche pour le cas considéré. (C2) - c3.pv.ci5 Ils expliquent les dispositions importantes de la loi sur le contrat d'assurance (LCA) et de celle sur l'assurance-accidents (LAA) en ce qui concerne les assurances privées. (C2) - c3.pv.ci6 : Ils citent les principes les plus courants en matière de conception des produits et des services dans le domaine de l'assurance. (C1) <p>CO e2: Rechercher et évaluer des informations dans le domaine commercial et économique</p> <ul style="list-style-type: none"> - e2.pv.ci3 : Ils mettent en évidence la chaîne de création de valeur pour les produits et les services sectoriels les plus courants. (C2) 	<ul style="list-style-type: none"> - L'entreprise "assurance" : chaîne de création de valeur et processus commerciaux - Gestion des risques - La prime et les trois principales système de financement - Aperçu, structure et dispositions de la LSA et de la LCA - Naissance du contrat d'assurance - Durée et fin du contrat d'assurance - Droits et obligations des parties

Circle Véhicule (1/3)

Compétences opérationnelles / objectifs évaluateurs	Catalogue des thèmes
<p>CO c3: Documenter, coordonner et mettre en œuvre des processus en entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> - c3.pv.ci2 : Ils expliquent les fondements légaux applicables dans leur branche pour le cas considéré. (C2) - c3.pv.ci7 : Ils expliquent les dispositions légales en cas de sinistres et de versement de prestations. (C2) - c3.pv.ci11 : Ils évaluent les solutions d'assurance courantes avec professionnalisme. (C3) <p>CO d2: Mener des entretiens d'information et de conseil avec des clients et des fournisseurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - d2.pv.ci1 : Ils décrivent dans le détail les principales bases légales dans le domaine de l'assurance. (C2) - d2.pv.ci2 : Ils citent les services et les produits intéressants dans le domaine de l'assurance. (C1) - d2.pv.ci3 : Ils expliquent les services et les produits dans le domaine de l'assurance. (C2) - d2.pv.ci4 : Ils expliquent de manière compréhensible les processus et procédures dans le domaine de l'assurance privée. (C2) <p>CO e4: Préparer des contenus en lien avec l'entreprise à l'aide d'outils multimédias</p> <ul style="list-style-type: none"> - e4.pv.ci1 : Ils expliquent les services proposés par votre entreprise. (C2) - e4.pv.ci2 : Ils distinguent les concurrents sur le marché de l'assurance privée en utilisant les critères appropriés. (C2) - e4.pv.ci4 : Ils expliquent les principes sur lesquelles reposent les produits des assurances privées. (C2) 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurance responsabilité civile des véhicules à moteur - Assurance casco des véhicules à moteur - Assurance accident des occupants - Aperçu et bases légales - Couverture d'assurance : personnes et choses assurées, champ d'application territorial, risques assurés, dommages assurés, exclusions, somme garantie et somme assurée - Prestation d'assurance - Système de bonus/malus - Assurances complémentaires possibles telles que protection du bonus, négligence grave, effets personnels, dommages de parking, phares, véhicule de remplacement - Délimitations par rapport à l'assurance ménage (entre autres vol simple à l'extérieur) - Délimitation par rapport à la LAMal et à la LAA ; argumentation sur l'accident des occupants

Circle Ménage, partie 1 (1/4)

Compétences opérationnelles / objectifs évaluateurs	Catalogue des thèmes
<p>CO c3: Documenter, coordonner et mettre en œuvre des processus en entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> - c3.pv.ci2 : Ils expliquent les fondements légaux applicables dans leur branche pour le cas considéré. (C2) - c3.pv.ci7 : Ils expliquent les dispositions légales en cas de sinistres et de versement de prestations. (C2) - c3.pv.ci11 : Ils évaluent les solutions d'assurance courantes avec professionnalisme. (C3) <p>CO d2: Mener des entretiens d'information et de conseil avec des clients et des fournisseurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - d2.pv.ci1 : Ils décrivent dans le détail les principales bases légales dans le domaine de l'assurance. (C2) - d2.pv.ci2 : Ils citent les services et les produits intéressants dans le domaine de l'assurance. (C1) - d2.pv.ci3 : Ils expliquent les services et les produits dans le domaine de l'assurance. (C2) - d2.pv.ci4 : Ils expliquent de manière compréhensible les processus et procédures dans le domaine de l'assurance privée. (C2) <p>CO e4: Préparer des contenus en lien avec l'entreprise à l'aide d'outils multimédias</p> <ul style="list-style-type: none"> - e4.pv.ci1 : Ils expliquent les services proposés par votre entreprise. (C2) - e4.pv.ci2 : Ils distinguent les concurrents sur le marché de l'assurance privée en utilisant les critères appropriés. (C2) - e4.pv.ci4 : Ils expliquent les principes sur lesquelles reposent les produits des assurances privées. (C2) 	<p>Assurance ménage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aperçu et bases légales - Couverture d'assurance : personnes et choses assurées, validité territoriale, risques assurés (couverture de base et suppléments possibles), exclusions, somme d'assurance. - Prestation d'assurance, y compris les frais consécutifs coassurés <p>Assurance responsabilité civile privée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aperçu et bases légales - Couverture d'assurance : personnes assurées, champ d'application territorial, risques ou responsabilités assurés, dommages assurés, exclusions, montant de la garantie - Prestation d'assurance

Circle Ménage, partie 2 (1/5)

Compétences opérationnelles / objectifs évaluateurs	Catalogue des thèmes
<p>CO c3: Documenter, coordonner et mettre en œuvre des processus en entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> - c3.pv.ci2 : Ils expliquent les fondements légaux applicables dans leur branche pour le cas considéré. (C2) - c3.pv.ci7 : Ils expliquent les dispositions légales en cas de sinistres et de versement de prestations. (C2) - c3.pv.ci11 : Ils évaluent les solutions d'assurance courantes avec professionnalisme. (C3) <p>CO d2: Mener des entretiens d'information et de conseil avec des clients et des fournisseurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - d2.pv.ci1 : Ils décrivent dans le détail les principales bases légales dans le domaine de l'assurance. (C2) - d2.pv.ci2 : Ils citent les services et les produits intéressants dans le domaine de l'assurance. (C1) - d2.pv.ci3 : Ils expliquent les services et les produits dans le domaine de l'assurance. (C2) - d2.pv.ci4 : Ils expliquent de manière compréhensible les processus et procédures dans le domaine de l'assurance privée. (C2) <p>CO e4: Préparer des contenus en lien avec l'entreprise à l'aide d'outils multimédias</p> <ul style="list-style-type: none"> - e4.pv.ci1 : Ils expliquent les services proposés par votre entreprise. (C2) - e4.pv.ci2 : Ils distinguent les concurrents sur le marché de l'assurance privée en utilisant les critères appropriés. (C2) - e4.pv.ci4 : Ils expliquent les principes sur lesquelles reposent les produits des assurances privées. (C2) 	<p>Assurances complémentaires possibles telles que</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'assurance casco du ménage - l'assurance vélo - l'assurance bagages - l'assurance objets de valeur - la cyberassurance - l'assurance animaux de compagnie <p>et leurs délimitations par rapport à l'assurance ménage</p> <p>Assurance responsabilité civile privée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Risques supplémentaires assurables

4 Plan des contenus (2^{ème} et 3^{ème} année d'apprentissage)

Le plan des contenus pour les Circles CI des 2^{ème} et 3^{ème} années d'apprentissage suivra (printemps 2024).